

# ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

### **I. Rapport sur l'audit des états financiers :**

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Commun de Placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** », comprenant au 31 Décembre 2021 : le bilan, l'état des résultats, l'état de variation de l'Actif Net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 17 898 314 Dinars et un résultat net de l'exercice de 849 934 Dinars.

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** », au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **2. Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3. Questions clés de l'audit :**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

#### **4. Paragraphe d'observation**

Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », revêtant la forme de pensions livrées, représentent à la clôture de la période 10,10% de l'actif et 10,12% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé aussi bien par l'article 29 du code des organismes de placement collectif que l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **5. Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du Fonds Commun de Placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire, par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

⋮

La Direction du gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il lui incombe aussi la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

## **7. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faite par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et aux responsables de gouvernance du Fonds.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

### **2. Autres obligations légales et réglementaires**

En application de l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en certificats de dépôts.

Par ailleurs, et sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du FCP avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 mars 2022

**Le Commissaire aux Comptes :**

**SIALA Mehdi**

**BILAN**  
arrêté au 31/12/2021  
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF</b>			
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>4.1</b>	<b>14 104 396</b>	<b>13 650 423</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		14 104 396	13 650 423
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>3 543 407</b>	<b>3 665 204</b>
a - Placements monétaires	<b>4.3</b>	2 304 951	499 471
b - Disponibilités	<b>4.4</b>	1 238 456	3 165 732
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>4.6</b>	572 183	23
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>18 219 986</b>	<b>17 315 650</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<b>4.9</b>	26 986	26 028
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>4.10</b>	294 685	5 338
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>321 671</b>	<b>31 366</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP 1 -Capital</b>	<b>4.7</b>	<b>17 279 333</b>	<b>17 048 187</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<b>4.8</b>	<b>618 981</b>	<b>236 097</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		194	205
b - Sommes distribuables de l'exercice		618 788	235 892
<b>ACTIF NET</b>		<b>17 898 314</b>	<b>17 284 283</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>18 219 986</b>	<b>17 315 650</b>

## ETAT DE RESULTAT

Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	4.2	738 555	303 479
a - Dividendes		738 555	303 479
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.5	216 230	258 715
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>954 784</b>	<b>562 194</b>
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.11	-318 134	-305 928
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>636 650</b>	<b>256 266</b>
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	4.12	-17 863	-17 153
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>618 788</b>	<b>239 113</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	-3 221
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>618 788</b>	<b>235 892</b>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	0	3 221
	-		
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-740 283	-85 397
* +/- values réalisées sur cession des titres		999 025	-177 943
* Frais de négociation		-27 596	-19 664
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>849 934</b>	<b>-43 890</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**

arrêté au 31/12/2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</i>
<b>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>849 934</b>	<b>-43 890</b>
a - Résultat d'exploitation	618 788	239 113
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-740 283	-85 397
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	999 025	-177 943
d - Frais de négociation de titres	-27 596	-19 664
<b>AN 2 - Distribution des dividendes</b>	<b>-235 903</b>	<b>-643 736</b>
<b>AN 3 - Transaction sur le capital</b>	<b>0</b>	<b>-1 404 613</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
* Capital	0	0
* Régularisation des sommes non distrib.	0	0
* Régularisations des sommes distrib.	0	0
* Droits d'entrée	0	0
<b>b - Rachats</b>	<b>0</b>	<b>-1 404 613</b>
* Capital	0	-1 504 639
* Régularisation des sommes non distrib.	0	93 465
- Régularisation des sommes distrib.	0	-13 345
* Droits de sortie	0	19 907
<b>c - Régularisation charges capitalisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>d - Régularisation des sommes distribuables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>614 031</b>	<b>-2 092 239</b>
<b>AN 4 - Actif Net</b>		
a - En début de l'exercice	17 284 283	19 376 522
b - En fin de l'exercice	17 898 314	17 284 283
<b>AN 5 - Nombre d'actions</b>		
a - En début de l'exercice	1 282 081	1 394 120
b - En fin de l'exercice	1 282 081	1 282 081
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>13,960</b>	<b>13,481</b>
<b>DIVIDENDES PAR PART</b>	<b>0,184</b>	<b>0,469</b>
<b>AN 6 TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>4,92%</b>	<b>0,37%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**Exercice arrêté au 31 Décembre 2021**  
**Montants exprimés en Dinars tunisiens**

**1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, de type distribution, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 22 décembre 2010, sous le n° 45/2010.

Le fonds a été constitué le 19 août 2011, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 1er novembre 2011.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

Le règlement intérieur du fonds a été mis à jour en décembre 2019.

Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK. Son gestionnaire est ATTIJARI GESTION. La convention de dépôt et de gestion a été mise à jour en décembre 2019.

**2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 DÉCEMBRE 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 ont été élaborés conformément :

- ✓ A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- ✓ Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ✓ Aux arrêtés du ministre des Finances portant approbation des normes comptables.

Les états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net présentés selon les modèles autorisés ainsi que les notes aux états financiers.

**3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le FCP « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** » pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 sont les suivants :

**3.1 Unité monétaire :**

Les états financiers du Fonds Commun de Placement ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

**3.2 Prise en compte des placements et revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture de l'exercice, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente

constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date de clôture de l'exercice, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

### **3.4 Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6 Opérations de pensions livrées**

#### ***3.6.1 Titres mis en pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le fond procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

#### ***3.6.2 Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires.

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des prises en pension ».

## **4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

### **4.1 Portefeuille Titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à 14 104 396 DT contre 13 650 423 DT au 31/12/2020, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>13 670 542</b>	<b>12 476 287</b>
Actions et droits rattachés	13 420 495	12 476 287
Titres OPCVM	250 047	-
<b>Plus ou moins-values potentielles</b>	<b>433 854</b>	<b>1 174 136</b>
Actions et droits rattachés	433 854	1 174 136
Titres OPCVM	-	-
<b>Total</b>	<b>14 104 396</b>	<b>13 650 423</b>

L'état détaillé du portefeuille est présenté au niveau de l'annexe 1.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-Titres" sont présentés au niveau de l'annexe 2.

#### 4.2 Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 738 555 DT pour l'année 2021, contre 303 479 DT pour l'année 2020, et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Revenus des actions	678 038	262 244
Revenus des titres OPCVM	60 517	41 235
<b>Total</b>	<b>738 555</b>	<b>303 479</b>

#### 4.3 Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à 2 304 951 DT contre 499 471 DT au 31/12/2020, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Certificats de Dépôt	492 879	499 245
Intérêts Courus sur Certificats de Dépôt	1 326	226
Créances sur opérations de pension livrée	1 799 112	-
Intérêts courus / créances sur opérations de pension livrée	11 635	-
<b>Total</b>	<b>2 304 951</b>	<b>499 471</b>

L'état détaillé des placements monétaires est présenté au niveau de l'annexe 1.

#### 4.4 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021, à 1 238 456 DT contre 3 165 732 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Avoir en banque	1 212 125	3 773 340
Sommes à l'encaissement	20 946	103 799
Sommes à régler	-6 682	-749 509
Intérêts courus /compte courant	12 068	38 102
<b>Total</b>	<b>1 238 456</b>	<b>3 165 732</b>

#### 4.5 Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 216 230 DT pour l'année 2021, contre 258 715 DT pour l'année 2020, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les certificats de dépôts.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Intérêts du compte courant	80 451	102 767
Intérêts des Certificats de Dépôt	33 105	155 948
Intérêts des prises en pension	102 674	0
<b>Total</b>	<b>216 230</b>	<b>258 715</b>

#### 4.6 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève à 572 183 DT au 31/12/2021, contre 23 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Dividendes à recevoir	23	23
Créances / Ventes Actions (Transactions du 31 décembre) *	572 160	0
<b>Total</b>	<b>572 183</b>	<b>23</b>

(\*) : Cette rubrique enregistre les flux financiers relatifs aux transactions réalisées le jour de la clôture de l'exercice et qui ont été relatés au niveau des relevés bancaires du mois de janvier de l'année suivante.

A titre d'information, et pour une meilleure lecture comparative des données des deux exercices, cette rubrique totalisait en 2020 un montant de 72 142 DT qui était présenté parmi la rubrique "Sommes à l'encaissement" du poste bilantiel "Disponibilités" (Voir Note N°4.4).

#### 4.7 Capital social

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

<b>Capital au 31/12/2020</b>	
- Montant	17 048 187
- Nombre de titres	1 282 081
- Nombre de porteurs de parts	5
<b>Souscriptions réalisées</b>	
- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre de porteur de parts entrants	0
<b>Rachats effectués</b>	
- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre de porteurs de parts sortants	0
<b>Autres effets s/capital</b>	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-740 283
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	999 025
- Frais de négociation de titres	-27 596
- Droit de sortie	0
<b>Capital au 31/12/2021</b>	
- Montant	17 279 333
- Nombre de titres	1 282 081
- Nombre de porteurs de parts	5

#### 4.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2021, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Sommes distribuables de l'exercice	618 788	235 892
Sommes distribuables des exercices antérieurs	194	205
<b>Total</b>	<b>618 981</b>	<b>236 097</b>

#### 4.9 Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève à 26 986 DT au 31/12/2021, contre 26 028 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Rémunération du gestionnaire (partie-fixe)	25 187	24 292
Rémunération du gestionnaire (surperformance)	-	-
Dépositaire	1 799	1 736
<b>Total</b>	<b>26 986</b>	<b>26 028</b>

#### 4.10 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 294 685 DT au 31/12/2021, contre 5 338 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
CMF à payer	1 512	1 459
Dividendes à payer	162	162
Dettes / Achats Actions (Transactions du 31 décembre) *	290 343	0
Etat- Impôt à payer	2 669	3 717
<b>Total</b>	<b>294 685</b>	<b>5 338</b>

(\*) : Cette rubrique enregistre les flux financiers relatifs aux transactions réalisées le jour de la clôture de l'exercice et qui ont été relatés au niveau des relevés bancaires du mois de janvier de l'année suivante.

Pour l'exercice 2020, cette rubrique était soldée.

#### 4.11 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 318 134 DT pour l'année 2021, contre 305 928 DT à l'issue de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Rémunération du gestionnaire (partie-fixe)	296 925	285 532
Rémunération du gestionnaire (surperformance)	0	0
Rémunération du dépositaire	21 209	20 396
<b>Total</b>	<b>318 134</b>	<b>305 928</b>

#### 4.12 Autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 17 863 DT pour l'année 2021, contre 17 153 DT pour l'année 2020, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Redevance CMF	17 823	17 138
Impôts et Taxes	0	0
Autres Frais et Frais Bancaires	40	15
<b>Total</b>	<b>17 863</b>	<b>17 153</b>

## 5. Autres informations

### 5.1 Données par Parts

<b>Libellé</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Revenus des placements	0,745	0,439	0,735	0,645	0,550
Charges de gestion des placements	-0,248	-0,239	-0,252	-0,478	-0,298
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,497</b>	<b>0,200</b>	<b>0,483</b>	<b>0,167</b>	<b>0,252</b>
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,014	-0,013	-0,014	-0,014	-0,012
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,483</b>	<b>0,189</b>	<b>0,469</b>	<b>0,153</b>	<b>0,240</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	-0,003	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,483</b>	<b>0,186</b>	<b>0,469</b>	<b>0,153</b>	<b>0,240</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,577	-0,067	-0,834	0,745	0,921
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,779	-0,139	0,269	1,065	0,056
Frais de négociation de titres	-0,022	-0,015	-0,013	-0,028	-0,011
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation</b>	<b>0,180</b>	<b>-0,221</b>	<b>-0,577</b>	<b>1,782</b>	<b>0,966</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,663</b>	<b>-0,034</b>	<b>-0,108</b>	<b>1,935</b>	<b>1,206</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,016	-	-	-
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,180</b>	<b>-0,276</b>	<b>0,386</b>	<b>1,782</b>	<b>0,966</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,074	0,000	0,002	0,003
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,180</b>	<b>-0,202</b>	<b>0,386</b>	<b>1,784</b>	<b>0,969</b>
Distribution de dividendes	0,184	0,469	0,153	0,240	0,195
<b>Valeur liquidative</b>	<b>13,960</b>	<b>13,481</b>	<b>13,899</b>	<b>14,160</b>	<b>12,463</b>

### 5.2 Ratios pertinents

<b>Ratios de gestion des placements</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Actif Net Moyen</b>	<b>7 821 364</b>	<b>7 139 770</b>	<b>9 667 052</b>	<b>9 288 556</b>	<b>6 551 093</b>
Total charges / actif net moyen	1,89%	2,16%	1,89%	3,56%	2,61%
charges de gestion des placements / actif net moyen	1,79%	2,05%	1,79%	3,46%	2,51%
autres charges / actif net moyen	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,47%	3,81%	3,32%	1,11%	2,02%

#### **5-3 Rémunération du Gestionnaire**

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion », gestionnaire à partir de la création du fonds collectif de placement. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds.

En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,40% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que le fonds réalise un rendement annuel supérieur à un taux de rendement minimal exigé fixé à 7% a été instaurée. Cette commission de surperformance est de 15% (HT) de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le taux de 7%.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 296 925 DT.

Aucune commission de surperformance n'a été constatée

#### 5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,10 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 21 209 DT.

#### PORTFEUILLE TITRES ET PLACEMENTS MONÉTAIRES AU 31-12-2021

Désignation du Titre	Nombre de titres	Cout d'acquisition	Valeur au 31-12-2021	%Actif	titres admis	%K EMIS
<b>Portefeuille Titres</b>						
<b>Actions</b>		<b>13 420 495,029</b>	<b>13 854 348,810</b>	<b>76,04%</b>		
ARTES	559	3 817,877	3 418,285	0,02%	38 250 000	0,001%
ASS MAGHREBIA	4 505	250 027,500	287 792,915	1,58%	4 500 000	0,100%
ASSAD	54 200	141 555,027	89 809,400	0,49%	12 000 000	0,452%
ATB	31 000	116 054,230	70 990,000	0,39%	100 000 000	0,031%
ATTIAJRI BANK	28 240	1 000 078,181	858 891,360	4,71%	100 000 000	0,028%
ATTIJARI LEASING	1 747	17 470,000	21 578,944	0,12%	2 750 000	0,064%
BH	799	9 428,200	7 503,409	0,04%	47 600 000	0,002%
BIAT	25 299	1 276 843,790	1 498 307,976	8,22%	17 850 000	0,142%
BT	136 300	870 251,611	748 287,000	4,11%	225 000 000	0,061%
CARTHAGE CEMENT	346 311	523 209,111	457 476,831	2,51%	343 624 940	0,101%
DELICE HOLDING	42 080	546 515,139	628 675,200	3,45%	54 907 062	0,077%
EURO CYCLES	22 760	638 245,711	729 731,120	4,01%	8 910 000	0,255%
ICF	149	11 552,000	11 933,261	0,07%	2 100 000	0,007%
LANDOR	23 082	212 883,500	203 121,600	1,11%	11 226 376	0,206%
NEW BODY LINE	5 251	27 151,309	28 402,659	0,16%	4 250 400	0,124%
ONE TECH	114 150	854 674,181	989 794,650	5,43%	56 300 000	0,203%
SAH	130 120	1 416 845,505	1 447 975,360	7,95%	65 345 762	0,199%
SAM	102 600	372 704,039	277 635,600	1,52%	5 561 635	1,845%
SFBT	19 760	351 978,100	359 809,840	1,97%	247 500 000	0,008%
SIAME	1 740	4 656,351	7 459,380	0,04%	14 040 000	0,012%
SOMOCER	81 446	78 543,560	68 414,640	0,38%	40 656 000	0,200%
SOTETEL	77 676	447 600,280	214 385,760	1,18%	4 636 800	1,675%
SOTIPAPIER	5 297	38 492,950	29 959,832	0,16%	27 941 666	0,019%
SOTRAPIL	44 200	463 453,608	567 749,000	3,12%	4 138 200	1,068%
SOTUVER	214 719	1 366 453,278	1 565 730,948	8,59%	33 215 325	0,646%
TUNISAIR	201 262	156 953,952	114 719,340	0,63%	106 199 280	0,190%
TELNET HOLDING	190 020	1 314 405,242	1 573 365,600	8,64%	12 130 800	1,566%
TUNIS RE	14 550	110 476,301	101 879,100	0,56%	20 000 000	0,073%
TPR	173 680	600 259,656	746 824,000	4,10%	50 000 000	0,347%
UNIMED	19 400	197 914,840	142 725,800	0,78%	32 000 000	0,061%
<b>OPCVM</b>		<b>250 046,695</b>	<b>250 046,695</b>	<b>1,37%</b>		
ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	2 447	250 046,695	250 046,695	1,37%		
<b>Placements monétaires</b>						
<b>Certificats de Dépôt</b>		<b>492 879,067</b>	<b>494 204,645</b>	<b>2,71%</b>		
CD15/12/21_90J_5MD_7.25 %_Attijaribank	1	492 879,067	494 204,645	2,71%		
<b>CREANCES / PL</b>		<b>1 799 111,671</b>	<b>1 810 746,426</b>	<b>9,94%</b>		
PPL_AB_01/12/2021_61J_7.51%_1.8MD_B1130	1 794	1 799 111,671	1 810 746,426	9,94%		

Les mouvements enregistrés sur le poste "Portefeuilles-Titres"

<b>Libellés</b>	<b>Coût d'Acquisition</b>	<b>Intérêts courus</b>	<b>+/- Values Potentielles</b>	<b>Valeur Fin Exercice</b>	<b>+/- Values Réalisées</b>
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>12 476 287</b>		<b>1 174 136</b>	<b>13 650 423</b>	<b>0</b>
<b>Acquisitions de l'exercice</b>	<b>11 869 731</b>			<b>11 869 731</b>	
Actions et droits rattachés	6 376 996			6 376 996	
Titres OPCVM	5 492 735			5 492 735	
<b>Remboursement et cession de l'exercice</b>	<b>-10 675 476</b>			<b>-10 675 476</b>	<b>999 025</b>
Cession des actions et droits rattachés	-5 432 787			-5 432 787	999 025
Cession de titres OPCVM	-5 242 689			-5 242 689	
<b>Variation des Plus ou moins-values potentielles</b>			<b>-740 282</b>	<b>-740 282</b>	
<b>Variation des intérêts courus</b>					
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>13 670 542</b>		<b>433 854</b>	<b>14 104 396</b>	<b>999 025</b>